École supérieure
de design **Villefontaine**
Léonard de Vinci

Boulevard de Villefontaine
BP 29
38091 VILLEFONTAINE CEDEX

J'ai le plaisir de vous confirmer que vous êtes admis en classe de DNMADE Objet 1ère année

Veuillez trouver ci-joint un dossier d'inscription à nous transmettre complété **par retour de courrier**
(ET DANS LES 8 JOURS QUI SUIVENT VOTRE ACCEPTATION DE LA PLACE PROPOSEE SUR PARCOURSUP)

PIÈCES À FOURNIR :

La fiche de renseignements ci-jointe à remplir en rouge, à signer et à nous expédier, accompagnée des pièces ci-dessous :

- **1 photo d'identité récente au format officiel et en original** (indiquer au dos : votre future classe, votre nom et votre prénom)

- **1 chèque de 70 Euros** à l'ordre **du lycée Léonard de Vinci - Villefontaine** (indiquer au dos le nom et la classe).
Cette somme permettra d'octroyer un crédit de départ pour les photocopies et de mutualiser des achats à prix réduit pour une partie de la matière d'œuvre pour les cours de studio de conception, atelier, pratiques plastiques (hors projets personnels).
Ceci pour que les étudiants puissent se procurer ces matériaux très spécifiques, pour permettre de les payer bien moins chers, d'éviter le transport des matériaux (et oublis) et de pouvoir conserver les œuvres réalisées.
La somme demandée ne représente qu'une partie (50 à 60 %) du coût de la matière d'œuvre distribuée pour l'année.
Cette participation, calculée dans l'intérêt des familles, est facultative mais fortement conseillée pour chacun, comme pour le fonctionnement collectif et administratif.

- **1 chèque de 8 Euros** (indiquer au dos le nom et la classe), également facultatif établi au nom de **la Maison des Lycéens** pour permettre le développement des activités extrascolaires et aider au financement des sorties et voyages scolaires.

- **1 chèque de 50 Euros** facultatif à l'ordre **de l'Association Nuit Blanche** (indiquer au dos le nom et la classe). Cette importante association des étudiants en Design a pour but d'aider au financement des voyages, à l'achat de matériel, au développement de la vie collective et de mettre en contact les nouveaux et anciens élèves ainsi que les partenaires professionnels.
L'adhésion est fortement conseillée.

- **La fiche d'accès au self-service** (joindre les chèques demandés). **Faire une demande du Pass Région sur le site : https://passregion.auvergnerhonealpes.fr/ Le badge sera obligatoire le jour de la rentrée (accès portail, self).**

- **La fiche médicale (avec une photo d'identité collée)**

- **Pour affiliation à la sécurité sociale : Prendre contact avec votre CPAM.**

ATTENTION : Si les pièces demandées ne sont pas fournies, vous ne serez pas inscrit.

REGLEMENT INTERIEUR
Il est consultable sur le site Internet du lycée https://leonard-de-vinci.ent.auvergnerhonealpes.fr/ **et sur l'E.N.T. à la rentrée.**

Autres informations

JOURNEE D'ACCUEIL EN JUILLET
Réunion d'accueil au sein de l'école supérieure de design du lycée Léonard de Vinci de Villefontaine
le JEUDI 06 JUILLET 2023 à 10h

RENTRÉE SCOLAIRE : LE LUNDI 04 SEPTEMBRE 2023 À 9 HEURES

Nous vous conseillons de prendre contact dès maintenant avec les bailleurs pour retenir un logement (voir liste ci-jointe).
Les étudiants ayant obtenu un logement par l'intermédiaire d'un bailleur social devront nous remettre signé pour la semaine de la rentrée le coupon d'engagement de la charte de bon voisinage ci-joint.

La Proviseure,
Maryline Rochette

Académie de GRENOBLE
RNE établissement : 0382440W
Année scolaire 2023/2024

Lycée Léonard de Vinci
Boulevard de Villefontaine
38091 VILLEFONTAINE CEDEX

Identité de l'élève			
Nom:			
Prénom :			
Né (e) le :	Commune de naissance :		Code département :
Nationalité :		Sexe (1) :	Masculin Féminin
Tél. portable :	Adresse mail :		

Inscription pour l'année 2023/2024			
Division ou classe :			
Régime (1) :	Demi-pensionnaire	Externe	Interne

Scolarité de l'année précédente (2022/2023)		
Nom de l'établissement :		Statut de l'établissement (1) :
Ville :	Code Département :	Public Privé
Division ou classe :		

Renseignements familiaux des Représentants Légaux
Situation de famille :
En cas de séparation, joindre un document officiel sur les modalités de garde et résidence de l'enfant
Nombre d'enfants à charge : Nombre d'enfants scolarisés dans le second degré :

Représentant légal à Contacter en Priorité			
Nom :			
Prénom :		Lien de parenté (1) :	Père Mère
Adresse :			
Code postal :	Commune :		
Pays :			
Est-ce la résidence principale de l'élève (1) :	OUI NON		
Tél. Domicile :	Tél. Travail :		Tél. Portable :
Adresse mail :			
Profession :			Code Profession (2) :
Autorisez vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves (1) :			OUI NON

Représentant Légal			
Nom :			
Prénom :		Lien de parenté (1) :	Père Mère
Adresse :			
Code postal :	Commune :		
Pays :			
Est-ce la résidence principale de l'élève (1) :	OUI NON		
Tél. Domicile :	Tél. Travail :		Tél. Portable :
Adresse mail :			
Profession :			Code Profession (2) :
Autorisez vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves (1) :			OUI NON

Autre représentant ou personne à contacter		
Nom :		
Prénom		
Lien de parenté :		
Tél. Domicile	Tél. Travail	Tél. Portable
Adresse mail :		

(1) Rayez la mention inutile **(2) Voir liste de codifications des professions jointe**

Nous avons bien pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement [consultable sur le site ENT du Lycée dès à présent **(Onglet "Le Lycée" - Rubrique "Règlement intérieur")** ***et sur l'E.N.T. à la rentrée]***

Date : **Signature des représentants légaux** **Signature de l'élève**

Académie de GRENOBLE
RNE établissement : 0382440W
Année scolaire 2023/2024

Lycée Léonard de Vinci
Boulevard de Villefontaine
38091 VILLEFONTAINE CEDEX

LISTE DES PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

CODE - LIBELLÉ

AGRICULTEURS EXPLOITANTS

11 – Agriculteurs sur petite exploitation
12 – Agriculteurs sur moyenne exploitation
13 – Agriculteurs sur grande exploitation

ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISES

21 – Artisans
22 – Commerçants et assimilés
23 – Chefs d'Entreprise de 10 salariés ou plus

CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES

31 – Professions libérales
33 – Cadres de la fonction publique
34 – Professeurs, professions scientifiques
35 – Professions de l'information, des arts et des spectacles
37 – Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38 – Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises

PROFESSIONS INTERMEDIAIRES

42 – Professeurs des Ecoles, Instituteurs et assimilés
43 – Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44 – Clergé, religieux
45 – Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46 – Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47 – Techniciens
48 – Contremaîtres, agents de maîtrise

EMPLOYES

52 – Employés civils et agents de service de la fonction publique
53 – Policiers et militaires
54 – Employés administratifs d'entreprises
55 – Employés de commerce
56 – Personnels des services directs aux particuliers

OUVRIERS

62 – Ouvriers qualifiés de type industriel
63 – Ouvriers qualifiés de type artisanal
64 – Chauffeurs
65 – Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67 – Ouvriers non qualifiés de type industriel
68 – Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69 – Ouvriers agricoles

RETRAITES

71 – Anciens agriculteurs exploitants
72 – Anciens artisans, commerçants et chefs d'entreprise
74 - Anciens cadres
75 – Anciennes professions intermédiaires
77 – Anciens employés
78 - Anciens ouvriers

AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE

81 – Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83 - Militaires du contingent
84 - Elèves, étudiants
85 - Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
86 – Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

99 - Non renseignée (inconnue ou sans objet)

FICHE DE SANTE

Confidentiel, à l'usage de l'infirmière

NOM : .....Prénom : .....

Les parents voudront bien placer ce document sous enveloppe cachetée portant la mention « **FICHE MEDICALE**» et la remettre avec le dossier d'inscription lors de la chaîne d'inscription. Cette fiche sera conservée à l'Infirmerie et soumise au secret professionnel.

Fiche remplie le : .....

ETABLISSEMENT

Lycée de l'audiovisuel et du design
LÉONARD DEVINCI
Villefontaine

Photo OBLIGATOIRE

❑ Demi-pensionnaire ❑ Externe ❑ Interne Classe

Né(e) le .....à.....Nationalité .....

Adresse .....

N° Sécurité Sociale : . /. . / . . / . . / . . . / . . . / . . / .

Téléphone, en cas d'urgence, du domicile n° .....

Du lieu de travail du Père n°....., de la Mère ....

N° de portable du Père ....., de la Mère .....

D'un voisin : ..... (nom.....)

Je soussigné (e) Nom .....Prénom .....
Déclare avoir pris connaissance qu'en cas d'urgence il sera fait appel au SAMU(15) et que le médecin régulateur des urgences décidera des mesures les plus appropriées à l'état de mon enfant. Je m'engage à venir le chercher à sa sortie de l'hôpital.

Signatures Père Mère Tuteur

Nom, prénom, profession du père .....

Nom, prénom, profession de la mère .....

Nombre d'enfants et âges .....

REMPLIR AVEC LE CARNET DE SANTE ET JOINDRE UNE COPIE DU CARNET DE VACCINATION

Dates de vaccination				Médecin
Vaccin obligatoire		Vaccin recommandé		
DT POLIO	BCG et IDR	ROR	Hépatite B	
1°)				
2°)				
3°)				
Rappels				

Renseignements divers, observations particulières, pathologies, troubles des apprentissages

Fait-il des allergies ? (Indication médicamenteuse avec ordonnance du médecin traitant en cas de crise et contre indication à l'emploi de certains produits) .....

Nom, adresse, n° de téléphone du médecin de famille : .....
.....

Donner tout autre renseignement qui pourrait être utile à l'infirmière de soins (malaises, trouble nerveux, troubles cardiaques, convulsion, épilepsie, diabète, traitement en cours, séquelle d'accident en cours)
.....
.....

Handicap : Visuel ..... Auditif .....
Statique ..... Langage .....

Si l'enfant suit actuellement un traitement médical, celui-ci doit être déposé à l'infirmerie avec l'ordonnance actualisée du médecin traitant.

Dernier établissement scolaire fréquenté (Nom et Adresse) .....
.....

Pôle supérieur audiovisuel **Villefontaine**
Léonard de Vinci

ANNEE SCOLAIRE 2023/2024
NOTE AUX ETUDIANTS

PASS'REGION

Le pass'région permet d'avoir accès à l'établissement et au self
Il est indispensable de l'avoir dès la rentrée.

Obtenir le pass'région
Créer un compte sur le site *https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/*
puis commander le pass'région (cocher la case "livraison à domicile")

Perte, vol ou détérioration du pass'région
Pour renouveler la demande de pass'région, il faut se connecter sur son espace personnel sur l'application pass'région
Le délai d'attente pour la réception de la nouvelle carte est de 2 semaines.

Accès au restaurant scolaire

Il est à noter que l'organisation et l'équipement du service annexe d'hébergement du Lycée Léonard de VINCI ne permettent pas la prise en charge des diverses particularités alimentaires sans prescription médicale.

Horaires

De **11 H 30** à **13 H 15**, des restrictions de passage pour certaines classes ou groupes de classe sont mises en place en début d'année en fonction des emplois du temps afin de réduire l'attente des élèves.

Tarifs 2023

Le repas 3.64 €

Recharge du badge

- Par **chèque**, à déposer dans la boîte aux lettres dans le hall d'accueil, établi à l'ordre du Lycée Léonard de Vinci
- Par **espèces**, au service Gestion
- Par **télépaiement** sur le site turboself, un login et un mot de passe seront communiqués fin août.

Réservation
Pour accéder au self, les élèves doivent avoir réservé leur déjeuner avant minuit la veille.
La réservation peut se faire jusqu'à 6 semaines avant et l'annulation de réservation avant minuit.
Une borne est mise à disposition des élèves dans le hall d'accueil pour réserver et pour imprimer un ticket d'oubli de carte.
La documentation pour créer un compte turboself est transmise par mail fin août.

Pôle supérieur audiovisuel **Villefontaine**
Léonard de Vinci

ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

FICHE D'ACCES AU SELF SERVICE

La fiche d'accès est à rendre avec le dossier d'inscription

L'ADMISSION AU SELF EST SUBORDONNEE A :

* L'achat de 20 repas à 3.64 € l'unité, soit : ..... **72.80 €**
* Un pass'région valide pour accéder au self

Le chèque, *libellé à l'ordre du lycée Léonard de Vinci* est à joindre à la présente fiche d'accès au self qui doit être remplie par tout élève souhaitant bénéficier du service de restauration à la rentrée (même de manière occasionnelle)
Réinscription : Si le solde de votre carte est positif, aucun règlement n'est attendu

A REMPLIR PAR L'ELEVE :

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Classe demandée ..... Adresse mail .....
(pour envoi des codes Turboself)

COMMENT ADHÉRER ?

Le prix est de
- 8€ pour 1 an
- 15€ pour 2 ans
- 20€ pour 3 ans

LES ACTIONS ?

Si vous adhérez vous pouvez bénéficier de
- tarifs réduits pour les sorties et voyages
- photos de classe et gobelets à un tarif avantageux
- accès aux clubs (média, musique, jeux de société, théâtre...)

LA MDL C'EST QUOI ?

La Maison Des Lycéens, c'est une association qui permet de financer des projets tout au long de l'année.

Tous ses responsables sont élus parmi les enseignants, les élèves et le personnel du lycée.

Chaque personne est élue pour 2 ans.

CE QU'ON A DÉJÀ FINANCÉ ?

- participation de 30€ pour tous les voyages
- achat du baby foot
- du piano
- de la machine à café

Et vous pouvez vous aussi proposer de nouveaux projets !

ADHÉREZ ! *adhérez !*

Pour plus d'informations, allez sur notre instagram @mdl_vinci

Lycée de l'audiovisuel et du design
LÉONARD DEVINCI
Villefontaine

Logements

➢ Offres de particuliers

- **Chambre chez l'habitant :** Quartier des Roches, à 5 minutes du lycée avec le bus A, à 1/4 d'heure à pieds, à 10,15 minutes depuis la gare de La Verpillière.
  Chambre meublée avec accès aux autres pièces de l'appartement (cuisine, salle de bains, toilettes, salon, balcon), WIFI. Pas de repas fourni.
  Prix : 330€/mois.
  Mme ARMAGNAT 06 43 13 25 62 - Les Ravinelles, rue Louis Ganel - Bât. C - 38090 Villefontaine

- **Chambre meublée :** proche de la gare routière et du centre commercial, accès à pieds au lycée.
  Prix : 400€/mois tout compris, avec petit-déjeuner, repas du soir 5€.
  Mme COMTET 06 68 11 56 85

- **Studio étudiant meublé de 26m2 :** situé à L'Isle d'Abeau, le studio est équipé d'une kitchenette et d'une salle de bains.
  Prix : 370€/mois toutes charges comprises (pas de taxe d'habitation ni d'abonnement EDF à payer).
  Mme GRASSET GRZYWACZ 04 26 09 95 72 ou mariepierre.grasset@gmail.com

- **Chambre meublée de 10 m2**, avec un grand placard de rangement, à l'étage d'une maison mitoyenne avec jardin, garage et vue sur l'étang de Vaugelas.
  Située à 500 mètres/5 mn à pieds du lycée, des commerces de St-Bonnet, du supermarché Casino, du cinéma et de la piscine, dans un quartier calme.
  Prix : 340 €/mois charges comprises.
  Mme LAURENT Frédérique 07 49 44 66 45 - fresola@laposte.net - 31, Avenue des pins - Pavillon 9 - 38090 Villefontaine

- **Chambre à louer pour étudiant/étudiante dans une maison à Villefontaine** tout près de l'arrêt de bus (50m). Salle d'eau avec douche et cuisine à disposition avec lave-vaisselle et matériel pour la préparation des repas. Loyer : 300€/mois..
  Mme GUEFFIER Annick - 77 rue du Bret, cidex 251 (pavillon 19) - 38090 Villefontaine
  06 84 08 78 46 - 04 74 96 49 20 - gueffier.annick@orange.fr

- **Deux chambres à louer, une cuisine, une salle de bain et WC indépendants**
  280 euros/mois
  Paul et Nicole ARVIS- 1 impasse du Clou - 38090 Villefontaine
  Tél. Monsieur : 06 41 69 49 60
  Tél . Madame : 07 83 98 27 25

- **Une chambre chez l'habitant - Mme HRYCENKO -**
  27 Rue François Cointereaux 38090 Villefontaine -
  Tél : 06 19 43 16 94

➢ Bailleurs

- **Résidence Les Compagnons du Devoir et du Tour de France** : 90, boulevard de Villefontaine, 38090 Villefontaine. **Contacter Mme Florence MONET au 04 28 70 16 90 - Sur internet : www. compagnons-du-devoir.com**

- **Résidence étudiante à Villefontaine, face au Lycée :** Gestion par la SEMCODA de Bourgoin Jallieu - studios individuels (kitchenette, salle de bains et WC) - **internet-agence2@semcoda.com - 04 74 96 32 93** (Villefontaine)

- **FONCIA l'Immobilière** : L'agence Foncia est située au 14, rue de la Libération – B.P. 40105 – 38302 Bourgoin-Jallieu Cédex. Contacter le service commercial **au 04 74 28 04 96** ou **Corinne MANTEL au 06 31 94 82 39** ou corinne.mantel@foncia.fr

- **IMMOBILIERE RHONE ALPES** : 15, Carré Léon Blum, à Villefontaine – **Mme WIART au 04 74 96 88 55**.

- **ALPES ISERE** : **04 76 20 50 50 ou contact.client@opac38.fr**

- **SEMCODA :** 7, esplanade de la Pinède – 38090 Villefontaine – **www.semcoda.com** pour télécharger le dossier. **Mme BAURAIN au 04 74 96 32 93 ou emilie.baurain@semcoda.com**

- **MFI PHIJ Résidence les quatre vents (ex UMIJ)** : 22, impasse des 4 vents (quartier des Roches) à Villefontaine – Leur offre est composée de studios meublés, T1 de 15 à 17m2 ou T1', de 20 à 25 m^2.
04 74 27 16 67 - lqvaccueil@mutualiteisere.org
www.mutualiteisere.org/services-logement.html
Préinscriptions sur site internet ou par téléphone. N'accepte que les étudiants majeurs.

- **DYNACITE** : 4, place des Tourelles – 38080 L'Isle d'Abeau. **Contacter le 04 74 14 14 14 ou par mail communication@dynacite.fr ou s.tersigni@dynacite.fr.** Pour demander un dossier, **www.dynacite.fr**

- **PLURALIS** : 19, rue Serge Mauroit à Villefontaine**. Contact : Mme PUMO 04 74 96 71 84, le lundi de 9h à 12h et le mercredi de 14h à 17h.**

Lycée de
l'audiovisuel et du design
LÉONARD DEVINCI
Villefontaine

CHARTE DE BON VOISINAGE

Vous allez avoir parmi vos voisins des personnes âgées, des jeunes mamans avec des bébés et surtout des locataires qui en vertu du bail qu'ils ont signé ont droit au respect de leur tranquillité et peuvent exiger par voie judiciaire que leurs droits soient respectés.

Nous vous précisons donc que vous devez, en tant que locataire respecter le règlement intérieur de votre résidence et ne rien faire qui pourrait porter préjudice aux autres résidents ou à l'intégrité de votre immeuble.

En particulier :

- Votre logement n'est pas une salle de spectacle ni un lieu de regroupement pour organiser des manifestations bruyantes (soirées musicales entre autre). Le lycée et la Mairie peuvent vous aider à trouver des lieux plus adéquats pour ce genre de réunion.
- Le hall de votre immeuble n'est pas un lieu de regroupement (cela est même interdit par la loi).
- Les portes d'accès de l'immeuble doivent être maintenues fermées et vous devez veiller à ne pas les claquer.
- Vous devez veiller à ne pas laisser pénétrer dans l'immeuble par votre intermédiaire, des personnes étrangères à l'immeuble.
- Votre logement doit être entretenu et maintenu en bon état.
- Si vous disposez d'un balcon ou d'une terrasse, vous devez veiller à ce que ce lieu soit maintenu dans un état convenable et qu'il ne serve pas de débarras.
- En tant que jeunes adultes responsables, vous devez donner l'exemple aux enfants de la résidence en respectant le travail des agents d'entretien : pas de papiers, de canettes, de mégots, jetés dans les parties communes et espaces verts.

Persuadés que vous serez tout à fait attentifs et respectueux, et que vous nous aiderez à faire de notre immeuble un lieu où il fait bon vivre, nous vous souhaitons un bon emménagement et une bonne année scolaire.

P.S. : Remettre le jour de la rentrée le coupon d'engagement ci-joint **signé**.

Lycée de
l'audiovisuel et du design
LÉONARD DEVINCI
Villefontaine

COUPON D'ENGAGEMENT

Mesures visant à faire respecter, par les étudiants, « La charte de bon voisinage »

1. L'organisme ..... met à la disposition des étudiants des logements appropriés.

2. M, Mme ..... s'engage à respecter la charte de bon voisinage et le bon règlement intérieur dans l'immeuble d'habitation à l'adresse .....

3. Le proviseur du Lycée Léonard de Vinci soutient la demande visant à réguler l'utilisation des logements.

   Pour cela, il sera informé par l'organisme ....., des éventuels dysfonctionnements.

Date

L'Etudiant